

RCS : NICE
Code greffe : 0605

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 01170
Numéro SIREN : 531 323 715
Nom ou dénomination : A.S.T.

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2018 sous le numéro de dépôt 45660

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'An deux mille dix huit,

Le trente novembre,

A 10 heures,

Le Gérant et le propriétaire de la Société AST, SARL au capital de 1.000,00 Euros, ont tenu leur assemblée générale extraordinaire, le 30 novembre 2018.

Sont présents :

Monsieur Philippe PASTOR, propriétaire de 10 parts sociales.
19 A, Chemin de l'Arieta - 06200 NICE

Monsieur Alexandre PASTOR, Gérant.
19 A, Chemin de l'Arieta - 06200 NICE

Monsieur Alexandre PASTOR, gérant préside l'assemblée. Il constate que le propriétaire présent ou se faisant représenter est propriétaire de 10 parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer. Il tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- avis de réception des lettres de convocations envoyées aux associés le 20 novembre 2018;
- texte de la résolution soumise aux associés.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante :
- distribution exceptionnelle de dividendes.

Résolutions unique

L'assemblée décide de procéder à une distribution exceptionnelle de dividendes pour un montant de 45.000,00 €. En conséquence, le propriétaire recevra un dividende de 4.500,00 € par part détenue.

L'assemblée adopte cette résolution par 2 voix « pour » sur 2.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 11 heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède.

Fait à Nice, le 30 novembre 2018

Le propriétaire



Le gérant

